



« Versailles –La ville Neuve » Dessin de B.Gendre pour le département de recherche de l'école d'architecture de Versailles.

CYCLE MASTER | DOMAINE D'ETUDES ● L'ART DE L'ARCHITECTURE

Séminaire critique –*Alexandre Chapuis - Jérôme Guéneau*

Titre : « La force de la règle – Le dessin des normes, réglementations et labels »

Dates :

Renseignements :

Niveau : S7, S8, S9

Courriel : alexandre.chapuis@marseille.archi.fr | jerome.queneau@marseille.archi.fr

Objectifs pédagogiques

Il est généralement admis dans les écoles qu'il y aurait le projet, en essence et des aléas pratiques et normatifs qui ressortissent du registre des métiers et de l'expérience et à ce titre, renvoyés à des « demain », ces *demains* sortis des enseignements sinon évoqués de manière incidente. Ce séminaire veut remettre au centre de la réflexion des étudiants, la question de la norme non plus comme *contrainte bridant les imaginaires* comme elle est ordinairement perçue mais au cœur des stratégies de projet et enjeux d'une politique c'est-à-dire une *décision* dont il faut évaluer les motivations des discours qui en légitime la pertinence.

Ce séminaire est partie d'une réflexion plus générale proposée au sein de ce DE qui ouvre, à travers ses séminaires critiques et sujets des ateliers, trois grands ensembles thématiques :

1. Types / Dispositifs
2. Eléments d'architecture
3. Normes

Contenu

Carl Schmitt parlant de tout ordre normatif, synthétisant son argument « décisionniste » stipule « *[que les] normes sont posées en tant que normes par une volonté objective, par une décision c'est-à-dire un acte instituant une existence* ».

Il y a dans l'institution de la norme une décision née d'une volonté et cette volonté est la geste d'une politique laquelle institue à travers un ordre « ce qui doit être », ce qui légitime l'ordre alors « normal » de sa décision.

La mise aux normes « [...] *c'est ramener du divers à l'unité, c'est l'installation d'un ordre, c'est-à-dire d'une organisation dont la permanence soit garantie contre tout risque de perturbation.* » (Marcherey P. 2014). Assurer la plus grande cohérence possible d'un modèle aux conditions et aléas futurs de sa destination programmée constitue bien une mise aux normes. La norme permet de garantir la conformation d'un projet d'avec des modèles éprouvés par l'expérience. Prévoir le risque, c'est l'assurer. Considérer le risque, c'est considérer ce qui est possible, un possible par anticipation raisonné. Raisonné à partir des bases fournies par l'expérience. Soit conformer le possible au déjà connu.

Le monde de la construction est borné par un arsenal législatif notamment exprimé dans les D.T.U. (Documents Techniques Unifiés) et certifications des produits et mise en œuvre sans compter les nombreuses labellisations récentes et diverses.

L'architecte compose un projet avec un site, en conformité avec des usages, avec des formes, des contraintes constructives etc. mais tout autant dans le respect de normes. La volumétrie d'un édifice ou groupement d'édifices se conforme aux règles d'implantations urbaines, la disposition des pièces aux règles d'un programme, les distributions se plient aux réglementations pour la sécurité des biens et des personnes en matière de prévention des incendies, le dimensionnement des pièces se conforme aux lois sur l'accessibilité des bâtiments aux Personnes à Mobilité Réduite, la quantité et dimensions des percements des façades aux réglementations thermiques, les modes d'assemblage et de mise en œuvre aux règles des DTU etc. Tous les éléments et dispositifs d'architecture sont évalués au filtre des normes. Tout projet d'architecture adopte des stratégies quant à la gestion des normes, elle est constitutive du projet.

Il s'agit donc de bien connaître les règles mais tout autant d'en identifier la *décision*, c'est-à-dire de rechercher les discours qui en légitiment l'institution. Et au besoin, les discuter parce que la norme est toujours le lieu d'une négociation entre le prescrit et le réel,

" *Il existe un décalage entre l'organisation du travail qui est prescrit et l'organisation du travail réelle, avec ses accommodements, son bricolage, ses ficelles etc". La norme est constamment remise à jour. Travailler c'est d'abord échouer puis c'est s'obstiner et quelque fois vaincre la résistance du réel [...]* » nous rappelle Christophe Dejours (Desjours C. 2003).

Il s'agira dans le cadre de ce séminaire de détailler un certain nombre de règles et normes applicables à la construction et les illustrer c'est-à-dire en faire le(s) dessin, « dessin(s) des normes ». Dans un second temps, il s'agira de réaliser des dispositifs bâtis à partir des dessins de ces normes. L'objet des exercices sera d'identifier les *décisions* qui ont prévalu à l'institution des normes retenues et proposer des *décisions* alternatives à leur constitution, enfin d'en évaluer, à travers des scénarii, des applications pratiques.

Travaux requis

Constitution de fiches de lecture des normes proposées pour l'exercice, fiches constituées des résumés des dispositions réglementaires applicables et de schémas explicatifs.

Chaque étudiant établira une fiche de lecture (de 3 à 5 pages soit env.de 10 000 à 15 000 caractères) des textes proposés dans la bibliographie associée à l'exercice.

Constitution d'un « cahier des normes » soit le dessin des normes et dessins de dispositifs « mettant en œuvre » des applications pratiques des normes retenues pour l'exercice. Ce cahier comportera un volet prospectif justifiant de nouvelles *décisions* concernant les normes et des scénarii d'application (mise en œuvre d'application de nouveaux dispositifs de normes réinterprétées à partir de ces nouvelles décisions). Des maquettes de ces « nouveaux dispositifs » seront photographiées pour être incluses dans le Cahier.

Mode d'évaluation

Les fiches de lecture feront l'objet d'une évaluation.

Le « Cahier des normes » fera l'objet d'évaluation d'étapes avec présentation orale de l'avancement du travail.

Le Cahier des normes sera évalué à la fin du semestre par un jury collégial, à travers une exposition sur panneaux du travail réalisé.

Bibliographie

BOUVERESSE Jacques « *La force de la règle - Wittgenstein et l'invention de la nécessité* » Les Editions de Minuit (Critique), 1987

CHOAY Françoise « *La règle et le modèle – Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme* » Seuil, 1996

CRAWFORD, Matthew b, « *Eloge du carburateur, Essai sur le sens du travail* », La découverte, Paris 2010, 2016

DEJOURS Christophe « *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel – Critique des fondements de l'évaluation* » Quae – INRA, 2003

DOUEIHI Milad « *Qu'est ce que le numérique ?* » Presses Universitaires de France, 2013

EPRON Jean Pierre, « *l'architecture et la règle* » Architecture + Recherche, Pierre Mardaga,

GRABER David, « *Bureaucratie: The utopia of rules : on technologie, stupidity, and the secret joy of bureaucracy* » Les liens qui libèrent, 2015

KNIGHT David and WILLIAMS Finn, « *SUB-PLAN: A Guide to Permitted Development* », Volume 16, Issue 3, September 2012

MACHEREY Pierre « *Le sujet des normes* » Editions Amsterdam, 2014

MACHEREY Pierre « *De Canguilhem à Foucault, la force des normes* » La Fabrique éditions, 2009

SCHMITT Carl « *Le nomos de la Terre* » Presses universitaires de France, 2012

WILSON Arianne, « *Date de préemption, voir l'emballage* », in Criticat N°17, 2016 : 89-113